

Fiche de Données de Sécurité selon le Règlement (CE)



1. Identification de la préparation et de la Société/Entreprise

Nom:	VARA 6PK TOUCH UP MARKER - GROUP 10 CDN	Date de Révision:	2/21/2017
Product Identifier:	Y238010	Société/Entreprise:	Nouvelles CE
Classe/Utilisation du Produit:	Wood Stain/Varathane		
Société/Entreprise:	Rust-Oleum Consumer Brands Canada (RCBC) 200 Confederation Parkway Concord, ON L4K 4T8 Canada	Fabricant:	Rust-Oleum Consumer Brands Canada (RCBC) 200 Confederation Parkway Concord, ON L4K 4T8 Canada
Préparée par:	Service des affaires réglementaires		
Numéro de téléphone d'urgence:	Hotline de 24 heures: 847-367-7700		

2. Identification des dangers

Classement de la Préparation

Symboles du produit



Mention d'avertissement

Danger

MENTIONS DE DANGER SGH

Cancérogénicité, catégorie 2	H351	Susceptible de provoquer le cancer.
Liquide inflammable - catégorie 2	H225	Liquide et vapeurs très inflammables.

SGH étiqueter les conseils de prudence

P201	Se procurer les instructions avant utilisation.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P233	Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.
P308+P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
P370+P378	En cas d'incendie : utiliser un film d'alcool formant mousse, dioxyde de carbone , produit chimique sec , du sable sec ou brouillard d' eau pour éteindre .
P403+P235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, provinciales, et les lois fédérales.

Fiche de données de sécurité de prudence SGH

P240	Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P241	Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/ antidéflagrant.
P242	Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
P243	Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

3. Information sur les composants**SUBSTANCES DANGEREUSES**

<u>Nom chimique</u>	<u>N° CAS</u>	<u>Wt.%</u>	<u>Symbols GHS</u>	<u>Phrases GHS</u>
Éthanol	64-17-5	54.46	GHS02	H225
Alcool Isobutylique	78-83-1	21.63	GHS06	H331
Acétate de Propyle	109-60-4	3.32	GHS02-GHS07	H225-319-336
Alcool Isopropylique	67-63-0	2.72	GHS07	H302
Éthylbenzène	100-41-4	0.47	GHS02-GHS07- GHS08	H225-304-332-351-373

4. Premiers secours

En cas de contact avec les yeux: Immédiatement tenir les yeux ouverts et rincer à l'eau abondamment pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins médicaux.

En cas de contact avec la peau: Laver à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés. Obtenir des soins médicaux si une irritation se développe ou si elle persiste.

En cas d'exposition par inhalation: Transporter la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de gêne respiratoire, donner de l'oxygène. Obtenir des soins médicaux immédiatement. Si inhale, faire prendre l'air à la personne atteinte. Si celle-ci ne respire pas, Appeler un médecin.

En cas d'ingestion: Risque d'aspiration : Ne pas provoquer le vomissement et ne rien administrer par voie orale, car ce produit peut pénétrer dans les poumons et causer de graves lésions pulmonaires. Obtenir des soins médicaux immédiatement. En cas d'ingestion, consulter un médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

En cas d'incendie, les agents d'extinction préconisés sont : Mousse d'alcool, Dioxyde de carbone, Produit chimique sec, Mousse, Eau pulvérisée

RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION: Les contenants fermes peuvent exploser lorsqu'ils sont soumis à une chaleur extrême due à la montée de la pression. Les vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air. Les vapeurs peuvent se propager jusqu'à une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme. Garder les contenants hermétiquement fermes. Tenir éloigné de la chaleur, du matériel électrique, des étincelles et de la flamme nue. Pas de dangers inhabituels d'incendie ou d'explosion notés.

PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE SPÉCIALES: On peut utiliser de l'eau pour refroidir les contenants fermes afin d'empêcher la montée de la pression et la possibilité d'auto-inflammation ou d'explosion. Evacuer les lieux et combattre l'incendie à une distance sécuritaire. Utiliser un jet d'eau pour maintenir les contenants exposés à l'incendie. Les contenants peuvent exploser lorsqu'ils sont chauffés.

6. Mesures en cas de dispersion accidentelle

MESURES À PRENDRE SI LE MATÉRIAU EST LIBÉRÉ OU RENVERSÉ: Confiner le liquide renversé avec du sable ou de la terre. NE PAS utiliser un matériau combustible tel que de la sciure de bois. Éliminer toute source d'inflammation; utiliser du matériel à l'épreuve des explosions. Placer le produit dans un contenant et l'éliminer conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux. Retirer toute source d'inflammation, ventiler la pièce et ramasser le produit à l'aide d'un matériau absorbant inerte et d'outils ne provoquant pas d'étincelles. Éliminer le produit conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux. Ne pas incinérer les contenants fermes. Ventiler la pièce et ramasser le produit à l'aide d'un matériau absorbant inerte. Jeter le produit absorbant contaminé, le conteneur et le contenu inutilisé conformément aux réglementations locales, étatiques et fédérales.

7. Manipulation et stockage

MANIPULATION: Se laver a fond apres avoir manipule le produit. Se laver les mains avant de manger. Retirer les vetements contamines et les laver avant de les reutiliser. Utiliser dans un endroit convenablement ventile. Suivre toutes les indications figurant sur la fiche de securite du produit et sur les etiquettes, meme lorsque le contenant est vide, car il peut encore contenir des residus. Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Eviter le contact avec les yeux, la peau et les vetements.

Entreposage : Conserver dans un endroit sec et bien aéré. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Garder les contenants hermétiquement fermés. Tenir loin de la chaleur, du materiel électrique, des étincelles et de la flamme nue. Ne pas entreposer a plus de 49 degrés C (120 degrés F). Entreposer les grandes quantites de produit dans des batiments concus pour l'entreposage de liquides combustibles de classe NFPA II et proteges en consequence. Tenir loin de la chaleur, des étincelles, de la flamme et des sources d'inflammation. Garder le contenant ferme lorsque le produit n'est pas utilise. Éviter la chaleur excessive. Le produit doit être stocké dans des récipients hermétiquement fermés et protégés de la chaleur, l'humidité et les matières étrangères.

8. Contrôle de l'exposition/Protection individuelle

Nom chimique	N° CAS	% du poids moins que	ACGIH TLV-TWA	ACGIH TLV-STEL	OSHA PEL-TWA	OSHA PEL-CEILING
Éthanol	64-17-5	55.0	N.E.	1000 ppm	1000 ppm	N.E.
Alcool Isobutylique	78-83-1	25.0	50 ppm	N.E.	100 ppm	N.E.
Acétate de Propyle	109-60-4	5.0	200 ppm	250 ppm	200 ppm	N.E.
Alcool Isopropylique	67-63-0	5.0	200 ppm	400 ppm	400 ppm	N.E.
Éthylbenzène	100-41-4	1.0	20 ppm	N.E.	100 ppm	N.E.

Protection individuelle

CONTRÔLES D'INGÉNIERIE: Utiliser une enceinte de confinement, une ventilation locale ou autres mesures techniques afin de maintenir les niveaux de particules en suspension dans l'air sous les limites d'exposition recommandées. Créer une ventilation transversale en ouvrant toutes les portes et fenetres pour empêcher l'accumulation de vapeurs.

Équipement de protection respiratoire: Un programme de protection respiratoire respectant les normes OSHA 1910.134 et ANSI Z88.2 doit être suivi lorsque les conditions du lieu de travail necessitent le port d'un respirateur. Il peut être permis de porter un respirateur d'épuration d'air muni d'une cartouche ou d'un reservoir de protection contre les vapeurs organiques approuvé par le NIOSH/MSHA dans certaines circonstances lorsqu'il est probable que les concentrations de particules en suspension dans l'air dépassent les limites d'exposition. Les respirateurs d'épuration d'air n'offrent qu'une protection limitée. Utiliser un respirateur a adduction d'air a pression positive s'il y a un risque de rejet non contrôlé, si les limites d'exposition ne sont pas connues ou dans les situations où un respirateur d'épuration d'air n'offre pas une protection adéquate.

PROTECTION DE LA PEAU: Utiliser des gants pour éviter le contact prolongé avec la peau. Utiliser des gants étanches afin d'éviter le contact avec la peau et l'absorption de ce produit par la peau. Les gants en nitrile ou en neoprene peuvent offrir une protection cutanée suffisante.

Protection des yeux: Porter des lunettes de sécurité conçues pour protéger contre les éclaboussures de liquides.

L'AUTRE MATÉRIEL DE PROTECTION: Consulter le superviseur de la sécurité ou l'hygiéniste industriel pour obtenir des conseils en ce qui concerne les types d'équipements de protection individuelle et leurs applications. Consulter le superviseur de la sécurité ou l'hygiéniste industriel pour obtenir de plus amples renseignements concernant l'équipement de protection individuelle et son application.

PRATIQUES HYGIÉNIQUES: Se laver a fond avec de l'eau et du savon avant de manger, de boire ou de fumer. Retirer les vêtements contamines immédiatement et les laver avant de les reutiliser.

9. Propriétés physiques et chimiques

Caractéristiques:	Liquide	Etat Physique:	Liquide
Odeur :	Comme un solvant	Seuil de l'odeur:	N.E.
Relative Density:	0.852	pH:	Non déterminé
Point de congélation, ° C:	Non déterminé	Viscosité:	Non déterminé
Solubilité à l'eau:	Pue	Coéf de partition Octanol-Eau (Kow):	Non déterminé
Decomposition Temp., °C:	Non déterminé	Explosive Limits, vol%:	1.1 - 14.0
Plage du point d'ébullition:	108 - 537	Point d'éclair, °C:	14
Inflammabilité:	Supporte la combustion	Auto-ignition Temp., °C:	Non déterminé
Taux d'évaporation:	Plus lent que l'Éther	Pression de vapeur, mmHg:	Non déterminé
Densité de vapeur:	Plus lourd que l'air		

(Voir la section «Autres renseignements» pour la signification des abréviations)

10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter: Eviter les températures supérieures à 49°C (120°F). Évitez le contact avec les acides forts et les bases fortes. Eviter toutes les sources d'inflammation possibles.

INCOMPATIBILITÉ: Incompatible avec les oxydants forts, les acides forts et les alkalis forts.

DÉCOMPOSITION DANGEREUSE: Par la flamme nue, le monoxyde de carbone et le dioxyde de carbone. La flamme produit l'irritation. Peut produire des fumées dangereuses quand c'est chauffé à décomposition comme dans la soudure. Les fumées peuvent contenir: monoxyde de carbone, anhydride carbonique, et formaldhyde.

POLYMÉRISATION DANGEREUSE: Ne se produira pas dans des conditions normales.

STABILITÉ: Ce produit est stable dans des conditions normales de stockage.

11. Informations toxicologiques

EFFETS DE SUREXPOSITION - CONTACT AVEC LES YEUX: Provoque des lésions oculaires graves

EFFETS DE SUREXPOSITION- CONTACT AVEC LA PEAU: Le contact prolonge ou répété avec la peau peut provoquer une irritation. Provoque une irritation cutanée. Des réactions allergiques sont possibles.

EFFETS DE SUREXPOSITION- INHALATION: Nocif si inhale. Les concentrations élevées de gaz, de vapeurs, de brouillard ou de poussières peuvent être nocives si inhalées. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Peut causer des maux de tête ou des étourdissements. Les concentrations élevées de vapeurs sont irritantes pour les yeux, le nez, la gorge et les poumons. L'inhalation prolongée ou excessive peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

EFFETS DE SUREXPOSITION - INGESTION: Nocif si ingère. Risque d'aspiration si ingère; peut pénétrer dans les poumons et causer des lésions.

EFFETS DE SUREXPOSITION - RISQUES CHRONIQUES: Des concentrations élevées peuvent avoir des effets néfastes sur le système nerveux central (sommolence, étourdissements, nausées, maux de tête, paralysie et vue brouillée) et/ou des lésions. Des recherches ont établi un lien entre la surexposition professionnelle répétée et prolongée aux solvants et les lésions permanentes du cerveau et du système nerveux. IARC énumère l'éthylbenzène comme carcinogène humain possible (groupe 2B).

VOIE(S) PRIMAIRE(S) D'ENTRÉE: Contact avec les yeux, Ingestion, Inhalation, Absorption cutanée, Contact avec la peau

Valeurs de toxicité aiguë

The acute effects of this product have not been tested. Data on individual components are tabulated below:

<u>N° CAS</u>	<u>Nom chimique</u>	<u>LD50 par voie orale</u>	<u>LD50 par voie cutanée</u>	<u>Vapeur CL50</u>
64-17-5	Éthanol	7060 mg/kg Rat	15,800 mg/kg Rabbit	30,000 mg/l Rat
78-83-1	Alcool Isobutylique	2460 mg/kg Rat	3400 mg/kg Rabbit	>6.5 mg/L Rat
109-60-4	Acétate de Propyle	8700 mg/kg Rat	>17756 mg/kg Rabbit	N.I.
67-63-0	Alcool Isopropylique	1870 mg/kg Rat	4059 mg/kg Rabbit	72.6 mg/L Rat
100-41-4	Éthylbenzène	3500 mg/kg Rat	15400 mg/kg Rabbit	17.4 mg/L Rat

N.I. - Aucune Information

12. Informations écologiques

INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES: Le produit est un mélange des composantes indiquées. Le produit est un mélange des composantes indiquées.

13. Considérations relatives à l'élimination des déchets

Informations sur l'évacuation: Éliminer le produit conformément aux règlements et ordonnances municipaux, provinciaux et fédéraux. Ne pas permettre au produit de s'infiltrer dans les collecteurs d'eaux pluviales ou les égouts.

14. Informations relatives au transport

	<u>National (USDOT)</u>	<u>International (IMDG)</u>	<u>Aérien (IATA)</u>	<u>TDG (Canada) - FRENCH</u>
UN Number:	N.A	1263	1263	N.A
Nom UN::	Peindre les produits en quantités limitées	Peintures, Vernis, Diluants	Peintures, Vernis, Diluants	Peindre les produits en quantités limitées
Classe de danger :	N.A	3	3	N.A
Groupe d'emballage:	N.A	II	II	N.A
Quantité Limitée:	Oui	Oui	Non	Oui

15. Informations réglementaires

Réglementations fédérales américaines:

Catégorie de risque CERCLA - SARA

Ce produit a été passé en revue catégories de risque selon EPA les promulguées sous les sections 311 et 312 de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de 1986 (le titre de SARA III) et est considéré comme, sous des définitions applicables, rencontrer les catégories suivantes:

RISQUE D'INCENDIE, Risque aigu pour la santé, Risque chronique pour la santé

SARA SECTION 313:

Ce produit contient les substances suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de la section 313 du titre III de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de la partie 372 de 1986 et 40 CFR:

<u>Nom chimique</u>	<u>N° CAS</u>
Alcool Isopropylique	67-63-0
Éthylbenzène	100-41-4

LOI SUR LE CONTRÔLE DES SUBSTANCES TOXIQUES:

Ce produit contient les substances chimiques suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de TSCA 12(b) si exporté des États-Unis:

Néant

16. Autres informations

Evaluations HMIS

Santé: 2 Inflammabilité: 3 Risque physique: 1 Protection individuelle: X

Classements NFPA

Santé: 2 Inflammabilité: 3 Instabilité: 1

LES COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILS, g/L: 710

CE DATE DE RÉVISION: 2/21/2017

MOTIF DE LA RÉVISION:

Légende : N.A. - Non Applicable, N.E. - Non Etabli, N.D. - Non Déterminé

Rust-Oleum Consumer Brands Canada estime que, au mieux de ses connaissances, d'information et de conviction, les informations contenues ci-dessus soient exactes et fiables à la date de cette fiche de données de sécurité. Pourtant, parce que les conditions de manipulation, utilisation et l'entreposage de ce matériel est au-delà de notre contrôle, nous ne supposons aucune responsabilité ou de passif pour la blessure personnelle ou le dommage de propriété encouru par l'utilisation de ce matériel. Rust-Oleum Consumer Brands Canada ne rend aucune garantie, exprimée ou implicite, à propos l'exactitude ou l'intégrité des données ou des résultats obtenu de leur utilisation. Tous matériels peuvent présenter des dangers inconnus et devraient être utilisés avec la prudence. L'information et les recommandations en cette fiche technique matérielle de sûreté sont offertes pour la considération et l'examen d'utilisateurs. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer la convenance finale de ces information et données et de se conformer à tous les international applicable, fédéral, état et lois locales et règlements.